



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture  
UNESCO



Les Communes pilotes en matière de Trame Verte et Bleue  
(CRB – B2)

## Compte rendu - Réunion publique 2

**11 janvier 2019**

**Mayrinhac Lentour – 14h30**

---

---

### Participaient à la réunion :

- Yves Bergounoux, conseiller
- Gill Thompson, conseillère
- Anne France Poillion
- Annie Counord
- Francis Birou
- Laura Birou
- Alberte Bergounoux
- Jacqueline Roraire
- Solange Malbec
- Flore Fageardie
- Sonia Recoppe
- Frederic Bardin
- Lankester Marie-Clélia

### Ordre du jour :

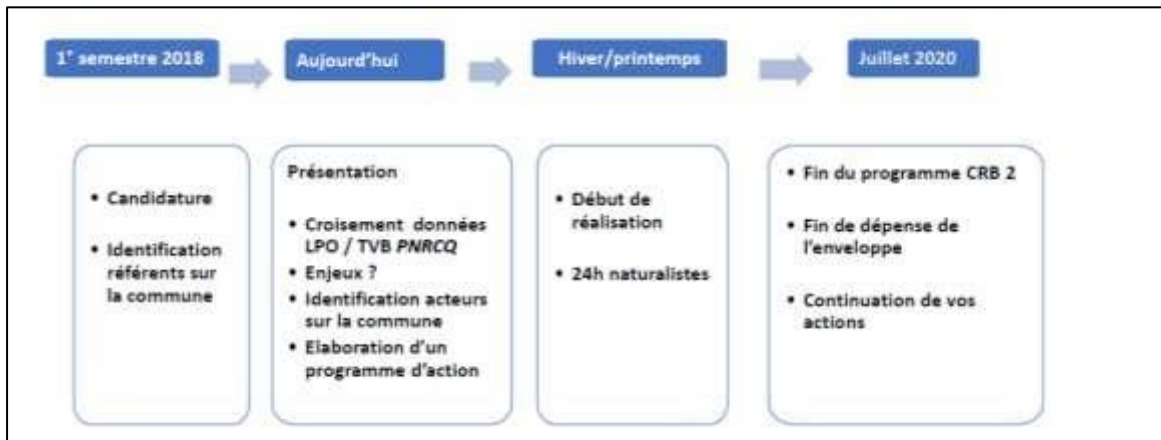
- 1. Rappel du contexte du projet « Commune pilote » mené par le Parc**
- 2. Présentation succincte de la TVB pour les nouveaux participants**
- 3. TVB communale : identification des enjeux**
- 4. Identification des actions possibles à mettre en œuvre sur la commune**
- 5. Elaboration du programme action / budget en conséquence**

### **1. Rappel du contexte du projet « Commune pilote » du Parc**

#### **Historique**

- Action prévue dans le cadre du Contrat Restauration Biodiversité signé avec la région
- Co-financements : Région / Europe / Parc
- Sélection de 3 communes sur le territoire du Parc en 2016
- 2 nouvelles communes en 2018 = vous avez été sélectionnés merci à vos référents !

- Moyens : -
- Accompagnements du Parc
- Enveloppe d'environ 2 000 euros



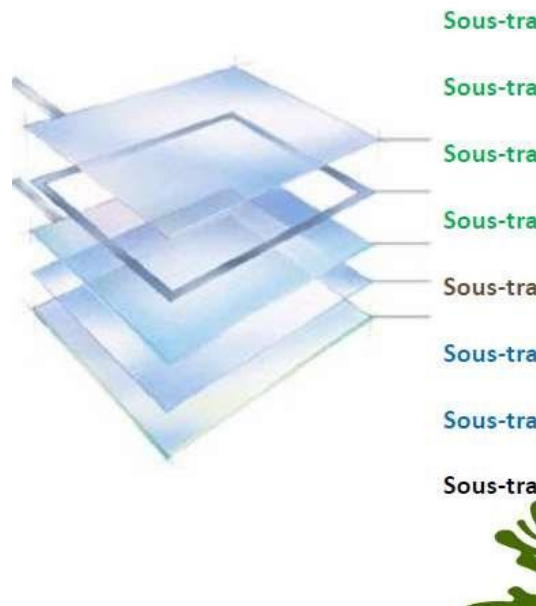
## 2. Appropriation des enjeux de la Trame Vert et Bleue ou « TVB »

La TVB c'est avant tout l'ensemble de la **biodiversité**. Elle-même constituée de la richesse des écosystèmes, des espèces et des différents gènes au sein de chaque espèce.



La notion de TVB en écologie, amène en plus une notion de « connexion » entre ces différents éléments. En effet, ce qui est important pour la biodiversité, **c'est que les milieux soient « fonctionnels »**. C'est-à-dire : préservés (de bonne qualité) et surtout : qu'ils soient « connectés » entre eux, d'où la notion de « **trames écologiques** » : les trames Verte et Bleue.

Pour schématiser la nature, l'homme a scindé la TVB en plusieurs sous-trames :



### Milieux concernées par la Trame Bleue :

- cours d'eau, frayères, bras morts, barres tufeuses...
- mares permanente et temporaire, étangs, prairie humide, ripisylve, fossé humide (noue), roselières, zones humides de Joncs et de Laiches, anciennes cressonnières, etc.

### Milieux concernées par la Trame Verte :

- **Milieux agricoles** : Pelouses sèches, parcours, prairies de fauche, cultures diverses, prairies semées ...
- **Milieux de bords de route** : fossés, milieux herbeux, talus
- **Milieux boisés** : haies, bosquets, forêts, ripisylves (forêts riveraines), arbres isolés, vieux vergers...
- **Milieux rocheux** : falaises, corniches, grottes...

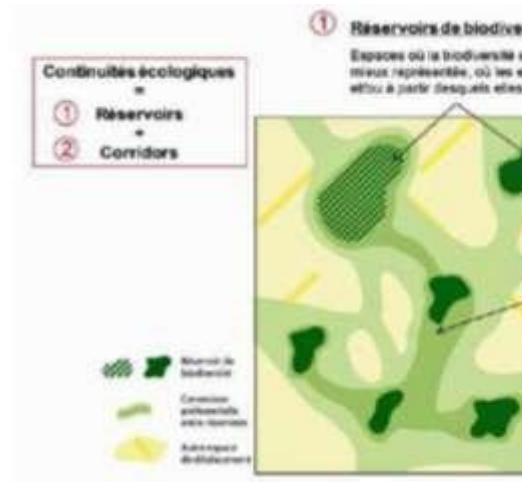
### Milieux concernées la Trame « Noire » :

- Tous !

La trame noire représente la qualité du ciel nocturne. Celle-ci est de bonne qualité lorsqu'il y a absence de pollution lumineuse.

### Chaque sous-trame est constituée de :

- « **réservoirs de biodiversité** » = milieux très riche en biodiversité, pouvant accueillir une espèce pour une partie ou la totalité de son cycle de reproduction
- « **corridors écologiques** » = milieux servant à relier les réservoirs entre eux = connections



### 3. Espèces patrimoniales liées aux enjeux de la Trame Vert et Bleue ou « TVB » sur la commune



## DES ESPECES PATRIMONIALES

Principalement liées aux sous trame prairies et ZI



24





#### 4. TVB communale : identification des enjeux et détermination des actions possibles à mettre en place sur votre commune

L'essentiel des espèces d'intérêt patrimonial de la commune de **Mayrinhac-Lentour** a été observé sur la RNR du Marais de Bonnefont, secteur à enjeu pour lequel il y a eu la plus forte pression d'observation.

La majorité des données d'espèces patrimoniales se situe sur des réservoirs de biodiversité de la soustrame « prairies » et de la sous-trame « zones humides ».

Les espèces liées aux prairies (157 espèces) sur la commune, ont été essentiellement observées sur les réservoirs de biodiversité. Les capacités de dispersion de bon nombre d'entre elles auraient également permis d'en contacter en dehors de ses réservoirs.

Les quelques 102 espèces liées aux milieux humides sur Mayrinhac-Lentour témoignent d'une grande importance de la commune vis-à-vis de cet enjeu. Les données, de nouveau surtout centrées sur la RNR, devraient pouvoir être beaucoup plus nombreuses et moins localisées si des prospections sur les autres réservoirs de biodiversité et zones relais de la commune étaient réalisées.

Sur chacun des milieux/thématiques concernés par la TVB, plusieurs actions complémentaires peuvent être menées :

- Préservation des milieux existants, maintenir leur bon état
- Restauration d'un milieu dégradé, ou reconnexion de milieux séparés
- Acquisition de connaissance (science participatives, étude naturaliste)
- Sensibilisation auprès des habitants/scolaires/publics ciblé

#### Acteurs du territoire identifiés comme partenaires :

- RNR du Marais de Bonnefont □ Association des parents d'élèves
- Association Patrimoine et Culture de Mayrinhac-Lentour

## Présentation des thématiques à développer sur la commune identifiées lors de la réunion publique 1 :

	<b>PRÉSERVATION DE L'EXISTANT</b>	<b>RESTAURATION</b>	<b>AQUISITION DE CONNAISSANCE</b>	<b>SENSIBILISATION</b>
<b><u>Trame noire</u></b>	Diagnostic de l'éclairage public : candidature au concours ville et village étoilé en 2019	Évaluation des améliorations sur l'éclairage publique communal	Participer à l'observatoire des vers luisants	
<b><u>Multitrame</u></b>	Préserver et maintenir les pollinisateurs (abeilles), lien avec la mise en place d'une parcelle expérimentale pour identifier une jachère fleurie favorables aux pollinisateurs sauvages issus de semences locales	Oiseaux / petite faune des jardins : installation de dispositif d'accueil de la faune sauvage	Affiner la TVB communale et lien avec l'urbanisme  Accueillir les 24h de la nature sur la commune  Inventaire des gîtes à chauves-souris dans le bâti de la commune,  Inventaire des criquets, grillons, sauterelles  Mettre en place un réseau d'observateurs « amphibiens »	Programme éducatif avec l'école : chauves-souris ? pollinisateurs  Agriculture : réflexion à l'accompagnement pour la mise en place de pratiques durables  Formation taille raisonnée des arbres
<b><u>Eléments de rupture de continuités</u></b>			Identifier la présence de points noirs sur le territoire et trouver des solutions d'évitement.	

<p><b>Trame bleue</b> <b>Milieux humides :</b> =mares, prairie humide</p>		<p>Prévoir une restauration, si nécessaire des points d'eau sélectionnés</p>	<p>Recenser toutes les mares situées sur la commune Observatoires des mares et « points d'eau »</p> <p>Diagnostic de la connectivité du lac d'Andrienne au réseau de mares du territoire et reconnexion si nécessaire</p>	<p>Valorisation du lac d'Andrienne : aménagement en coin nature</p> <p>Communiquer sur la gestion des espèces exotiques et envahissantes notamment les poissons dans les mares</p>
---	--	--	---	--

7

Sélection par les participants de 4 actions prioritaires à mettre en

œuvre :

*NB : les actions seront mises en œuvre dans un second temps ou en fonction de l'apparition d'une facilité de mise en œuvre.*

	PRESERVATION DE L'EXISTANT	RESTAURATION	AQUISITION DE CONNAISSANCE	SENSIBILISATION
<p><b>Trame noire</b></p>	<p>Diagnostic de l'éclairage public : candidature au concours ville et village étoilé en 2019</p>	<p>Évaluation des améliorations sur l'éclairage public communal</p>	<p>Participer à l'observatoire des vers lumineux</p>	



<p><b>Multitrame</b></p>	<p><b>Préserver et maintenir les pollinisateurs (abeilles), lien avec la mise en place d'une parcelle expérimentale pour identifier une jachère fleurie favorables aux pollinisateurs sauvages issus de semences locales</b></p>	<p><b>Oiseaux / petite faune des jardins : installation de dispositif d'accueil de la faune sauvage</b></p>	<p>Affiner la TVB communale et lien avec l'urbanisme</p> <p><b>Accueillir les 24h de la nature sur la commune</b></p> <p>Inventaire des gîtes à chauves-souris dans le bâti de la commune,</p> <p>Inventaire des criquets, grillons, sauterelles</p> <p>Mettre en place un réseau d'observateurs « amphibiens »</p>	<p><b>Programme éducatif avec l'école</b></p> <p>Agriculture : réflexion à l'accompagnement pour la mise en place de pratiques durables</p> <p>Formation taille raisonnée des arbres</p>
<p><b>Eléments de rupture de continuités</b></p>			<p>Identifier la présence de points noirs sur le territoire et trouver des solutions d'évitement.</p>	
<p><b>Trame bleue</b> <b>Milieux humides :</b> =mares, prairie humide</p>		<p><b>Prévoir une restauration, si nécessaire des points d'eau sélectionnés</b></p>	<p><b>Recenser toutes les mares situées sur la commune</b> <b>Observatoires des mares et « points d'eau »</b></p> <p><b>Diagnostic de la connectivité du lac d'Andrienne au réseau de mares du territoire et reconnexion si nécessaire</b></p>	<p><b>Valorisation du lac d'Andrienne : aménagement en coin nature</b></p> <p><b>Communiquer sur la gestion des espèces exotiques et envahissantes notamment les poissons dans les mares</b></p>

## 5. Désignation d'un référent/coordonnateur par actions

Actions	Référent / coordonnateur	Budget associé
Organiser la fête des mares au tour du lac d'Andrienne (sensibilisation + inventaire)	Sonia Recoppe Anne France Poillion Marie-Clélia Lankester	
Programme éducatif avec l'école	Flore Fageardie pour l'Ecole Notre Dame Frederic Bardin pour l'Association des Parents d'Elèves	500 € (matériel construction jardin hôtel à insectes, graines+ abri à pollinisateurs sauvages)
Préserver et maintenir les pollinisateurs (abeilles), lien avec la mise en place d'une parcelle expérimentale pour identifier une jachère fleurie favorables aux pollinisateurs sauvages issus de semences locales	Yves Bergougoux et Gill Thompson	
Valorisation du lac d'Andrienne : aménagement en coin nature :	Yves Bergougoux et Gill Thompson	800 € (achat matériau, aménagement)
Oiseaux / petite faune des jardins : installation de dispositif d'accueil de la faune sauvage		200 € (nichoirs/abri)
Recenser toutes les mares situées sur la commune Observatoires des mares et « points d'eau » Diagnostic de la connectivité du lac d'Andrienne au réseau de mares du territoire et reconnexion si nécessaire Prévoir une restauration, si nécessaire des points d'eau sélectionnés	Laura Birou En appui Sonia Recoppe	
Accueillir les 24h de la nature	Yves Bergougoux et Gill Thompson	500 €
Observatoire des collisions routières	Annie Counord	

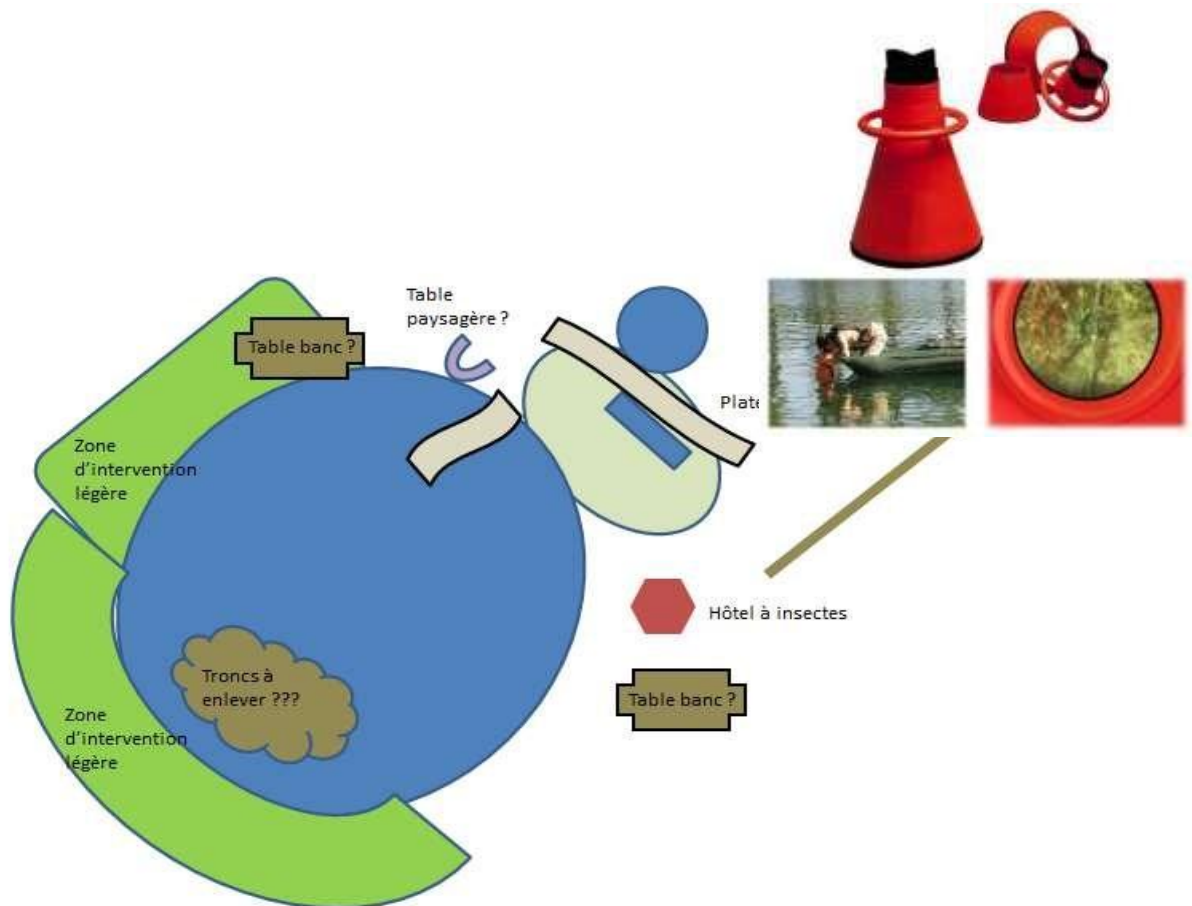
## 6. Suite / déroulé des opérations par actions

### Aménagement du lac d'Andrienne en coin nature :

Un inventaire des espèces présentes au lac d'Andrienne sera réalisé lors de la fête des mares organisée le **vendredi 12 avril 2019** : Parc et RNR du Marais de Bonnefont. Les 24h de la nature pourront également potentiellement contenir des inventaires ciblés sur ce secteur.

En parallèle, il convient d'identifier les possibles aménagements à mettre en œuvre en tenant compte de la forte variation du niveau d'eau du lac.

Yves Bergognoux est référent sur cette action.



*Schéma non contractuel d'un possible aménagement*

### Organisation de la fête des mares :

Organisation le **vendredi 12 avril 2019** : Parc et RNR du Marais de Bonnefont

RDV à 20h : présentation trame verte et bleue et Contrat Restauration Biodiversité, Programme Commune Pilote,

20h30 animation nocturne au lac d'Andrienne + un autre site éventuellement.

L'animation est inscrite au programme des causeries du Parc et bénéficiera de la communication associée.



**Préserver et maintenir les pollinisateurs (abeilles), lien avec la mise en place d'une parcelle expérimentale pour identifier une jachère fleurie favorables aux pollinisateurs sauvages issus de semences locales :**



**Calendrier prévisionnel de l'action :**

**31 janvier 2019 :** présentation de l'action au conseil municipal pour validation et signature d'une convention.

**Automne 2019** : Gill Thompson et Yves Bergougnoux se charge de la préparation du terrain à une fois les inventaires terminés (griffe + bâchage).

Le Parc fait appel à un prestataire expert dans la détermination des Apoïdes pour la réalisation des suivis entomologiques. Il sera accompagné, lors des phases de relevés de terrain, par un technicien du Parc qui effectuera conjointement les relevés botaniques.

PERIODE	ETAPE	INTERVENANT
<b>Fin février 2019</b>	Installation des nichoirs à abeilles du protocole « nichoirs à pollinisateurs » pour les relevés vigie nature.	PNR
<b>Mars à septembre 2019</b>	Inventaires floristiques et des Apoïdes sur la parcelle semée et la parcelle témoin en 5 passages + suivi des nichoirs à pollinisateurs.	PNR Rudélide Expertise Muséologie
<b>Fin septembre 2019 (une fois les inventaires terminés)</b>	1- Eliminer la végétation présente sur la parcelle visée par le semis (tondre ou girobroyer et exporter les résidus ou bâchage avec une bâche épaisse noire ou des cartons). 2- Travailler superficiellement le sol, jusqu'à 10 cm de	La commune
PERIODE	ETAPE	INTERVENANT
	profondeur (herse étrille, motoculteur ou outils à dents) pour avoir une surface favorable à la germination des adventices puis déchaumer.	
<b>Octobre 2019</b>	Éliminer les plantules germées au motoculteur ou cultivateur (ou herse rotative) avant le semis. <u>Sur la parcelle témoin</u> : coupe (rotofil, tondeuse girobroyeur...en fonction de la surface) et exportation si possible pour éliminer les plantes sèches et éviter le développement de ligneux.	La commune
<b>Fin octobre – début novembre 2019</b>	Semis des graines et passage d'un rouleau. Pas d'intervention sur la parcelle témoin.	La commune PNR/CBNPMP
<b>Mars à septembre 2020</b>	Inventaires floristiques et des Apoïdes sur la parcelle semée et la parcelle témoin en 5 passages + suivi des nichoirs à pollinisateurs.	PNR Rudélide Expertise Muséologie
<b>Juin à Août 2020</b>	Possibilité d'organiser des séances de récoltes des graines, sans abimer les plantes encore en fleur.	La commune

<p><b>Fin septembre (une fois les inventaires terminés) – octobre 2020</b></p>	<p><u>Sur la parcelle semée</u> : en fonction de la floraison de l'année, semis à base des graines produite sur place (reproduire la méthode de l'automne 2019) ou apport de nouvelles semences.</p> <p><u>Sur la parcelle témoin</u> : fin des suivis. Entretien de la parcelle selon la volonté du contractant.</p>	<p>La commune PNR/CBNPMP</p>
--	---	------------------------------

**Programme éducatif 2019/2020 avec l'école :**

Une réunion de cadrage pourrait avoir lieu **le 31 janvier 2019 vers 16h ?**

**Thématique choisie : les pollinisateurs sauvages**

**Calendrier :**

**Février / mars 2019** : voir si possible de programmer une intervention de Jean Claude Salgues sur les pollinisateurs + pose des nichoirs à abeilles du protocole « nichoirs à pollinisateurs »

**Juin 2019** : Observation des suivis pollinisateurs et botaniques de la parcelle expérimentale

En parallèle, l'école Notre Dame pourrait s'inscrire au **réseau Vigie Nature Ecole** et participer au SPIPOLL : Créé en partenariat entre l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) et le Muséum national d'Histoire naturelle, le Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs (SPIPOLL) a pour but d'obtenir des données sur les insectes pollinisateurs et/ou floricoles. Les données récoltées permettent de mesurer les variations de diversité d'insectes sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Pour participer, il vous suffit de suivre le protocole !



## Le protocole du Spipoll

L'objectif du SPIPOLL est de prendre une photographie du milieu, de la fleur en gros plan et de tous les insectes se posant sur la plante choisie pendant 20 min.

Pour participer, il vous suffit de suivre le protocole, constitué des phases suivantes.

Le protocole consiste à photographier tous les insectes qui se posent sur une plante pendant 20 minutes. Cette plante doit aussi être prise en photo en gros plan et dans son environnement.

Vous pouvez former des groupes de 2 ou 3 élèves autour d'une fleur. Pour la réalisation d'une collection (20 min) un seul élève doit prendre les photos pour ne pas biaiser le protocole.

Si les élèves se relaient, seuls les insectes les plus abondants risquent d'être photographiés. Les autres élèves peuvent remplir la fiche de terrain, dessiner la plante ou schématiser sa localisation, ce qui sera utile pour la saisie des données. Nous vous conseillons d'attribuer les tâches qui incombent à chaque élève avant d'aller sur le terrain pour éviter tout oubli.

De retour en classe, vos élèves devront déterminer les insectes vus avec une clé de détermination en ligne.

### **Programme éducatif 2020/2021 :**

**Octobre / novembre 2020** : l'école peut participer au semis de la parcelle expérimentale à pollinisateur.



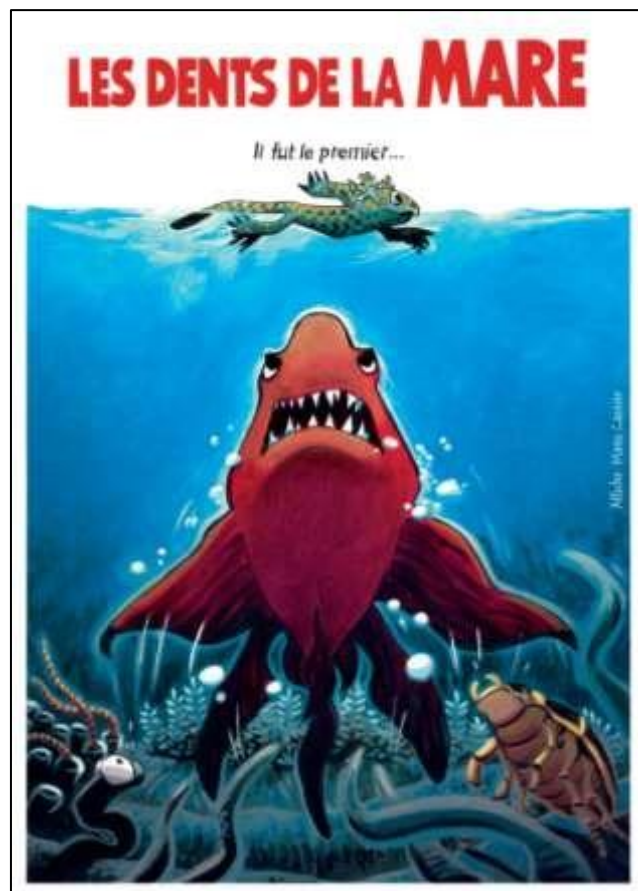
**Courant 2020 / 2021** : les scolaires pourraient être chargés du suivi de nichoirs à abeilles du protocole « nichoirs à pollinisateurs »

**Juillet 2021** : récolte des graines pour semis l'automne suivant.

**Communiquer sur la gestion des espèces exotiques et envahissantes notamment les poissons dans les mares**

Les animations avec l'école Notre Dame

ainsi que la fête des mares seront des occasions pendant lesquelles nous pourrons diffuser la campagne de sensibilisation « mare-s'attaque dans les Causses du Quercy » qui traite des impacts négatifs de la présence de poissons dans les mares.



Observatoire des points d'eau





Sonia va transmettre la cartographie du petit patrimoine à sa disposition à Laura.

**Voici ci-après la fiche de relevés de terrain.**

Laura pourra se charger en fonction de l'inventaire existante, de la compléter en utilisant l'observatoire des mares et arbres remarquables qui vient d'être mis en ligne par le Parc.



En bleu : connectivité des points d'eau de la commune, le lac d'Andrienne semble isolé.

Une fois l'inventaire complété, nous pourrons identifier si le réseau de mares du territoire est bien connecté (notamment le lac d'Andrienne) et si des opérations de restauration doivent être réalisées en complément.

**Fiche de relevés : observatoire des points d'eau de Mayrinhac - Lentour**

**Une carte est disponible sur l'interface pour pointer précisément la localisation du point d'eau**

Prénom Nom – Courriel de l'observateur : .....

Date de l'observation : .....

Nom de la mare / point d'eau : .....

Type :

- Lac terreux
- Lac rocheux
- Lac à revêtement artificiel
- Lavoir
- Autre

Statut de propriété

- Communal
- Privé

Environnement

- Forêt
- Milieu agricole



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FOND EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LE DÉPARTEMENT OCCITAN EN LE CADRE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS SAUVAIS, RÉGION OCCITANIE, DES CAUSSES DU QUERCY

Milieu ouvert

Milieu urbain ou péri urbain

Artificiel (ciment, bâche...)

Superficie (m²) :

- 0 / 10
- 11 à 50
- 51 à 100
- 5001 à 1000
- 1001 à 2500
- 2501 à 5000
- Plus de 5000

Type d'alimentation

- Résurgence / source
- Eau pluviale
- Cours d'eau

Hauteur d'eau : (visible au-dessus de la vase)  0 à 50 cm

- 51 à 100cm
- 101 à 150cm
- 151 à 200cm
- Plus de 200 cm

Présence de végétation dans l'eau

- Oui
- Non

Couleur de l'eau

- Limpide
- Trouble

Présence de végétation type massette

- Oui
- Non

La mare est

- Permanente
- Temporaire



Massette =

Type de revêtement

- Roche (type Saint namphaise)
- Terre

Présence d'espèces invasives :

- Jussie
- Myriophille du Brésil
- Nénuphar
- Aucune
- Autre

Commentaires (autres espèces, état de la mare...) :

.....

.....

.....

.....

Vous pouvez joindre des photos à votre observation, n'hésitez pas à réduire leur poids avant envoi pour limiter l'impact environnemental du stockage des données numériques.



Parc  
naturel  
régional  
des Causses  
du Quercy



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Causses du Quercy  
Géoparc  
mondial  
UNESCO



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FOND EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LE RÉGION OCCITANIE DANS LE CADRE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS D'AFFRONS, RÉGION, DES CAUSSES DU QUERCY



## **Observatoire des collisions**

Annie Counord se charge de se renseigner auprès des habitants sur d'éventuels secteurs de collisions routières identifiés.

Un observatoire des collisions routières pour faire les saisies directement sera bientôt mis en ligne sur le site du Parc.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FOND EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LE DÉPARTEMENT OCCITAN EN LE CADRE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DU PAYS SAUVAIS, RÉGION OCCITANIE, DES CAUSSES DU QUERCY

## Oiseaux / petite faune des jardins : installation de dispositif d'accueil de la faune sauvage

A l'occasion de la veillée « la faune cachée des jardins » des nichoirs ont été distribuée pour être installés sur le territoire de Mayrinhac –Lentour :

- 4 Nichoirs à mésange
- 2 Nichoirs à hirondelles des fenêtres
- 1 Nichoir à rouge queue à front blanc
- 2 Nichoirs à huppe fasciée

### **Recommandations pour l'installation des nichoirs à oiseaux**

---

D'une manière générale :

- Bien veiller à attacher solidement le nichoir pour prévenir les risques de chute
- Prévenir de tout risque contre les **prédateurs** (profondeur du nichoir, absence de perchoir...).
- Ne pas traiter les nichoirs : **substance nocive** pour les oiseaux (peintures, lasures, vernis...)

*Nichoirs à huppe fasciée*



La **huppe fasciée** est globalement en diminution en France (de 20 à 50 % depuis les années 1970). Les causes de sa disparition ? Les pesticides et la perte de ses biotopes favoris : espaces ouverts avec vieux arbres, murets de pierres sèches, vergers...

Pour lui offrir de nouveaux lieux de nidification, vous pouvez lui installer ce **nichoir**, à poser de préférence le long d'un tronc d'arbre à 1,50 m du sol, dans un endroit dégagé, loin de votre habitation, et bien calme.

- Muni d'une barre de fixation à l'arrière pour une fixation aisée et d'un renfort au sommet pour l'étanchéité.
- Nettoyage par dévissage du fond du nichoir.



*Nichoirs à mésanges*

### Mésange bleue



Espèce(s) : Mésange bleue  
Mésange huppée  
Mésange noire  
Mésange nonnette  
Mésange à longue-queue

Ce joli **nichoir** est muni d'une attache pour la suspension et d'une plaque de protection du trou d'envol en forme de **marguerite** en métal.

- Nettoyage par le côté en tournant le taquet.
- Pose :

Dans un endroit calme à plus de 2 mètres du sol.

Contre un arbre.

Hauteur entre 2 et 6 mètres.

Orientation sud ou sud-est.

### Nichoirs à hirondelles



**Nid double pour hirondelles de fenêtre** en bois issu de forêts gérées durablement et béton de bois de qualité supérieure, très résistant aux intempéries.

En forme de boule avec un trou d'envol sur le haut, les **nids** doivent être placés sous une avancée de toit, le rebord d'une fenêtre ou le dessous d'un balcon,



les uns à côté des autres.

En effet, les **hirondelles** étant des oiseaux grégaires qui nichent en colonies, nous vous recommandons donc d'installer plusieurs **nids** en même temps. L'**hirondelle de fenêtre** fréquente les **milieux urbains** et se distingue de l'**hirondelle rustique** par son croupion blanc, son plumage noirbleu gris et son ventre tout blanc.

Astuce : Pour éviter les désagréments et les souillures causés par les fientes, il suffit de placer une [planchette de bois](#) à environ 15 cm sous les nids, fixée au mur à l'aide d'équerres et que vous nettoierez régulièrement. Les fientes ainsi recueillies constituent par ailleurs, à faible dose, un excellent engrais naturel pour les fleurs !

□ **Pose :**

Installez ce nid sur les rebords de fenêtre et de balcon.

*Nichoirs à rouge queue à front blanc*



Ce nichoir a été spécialement développé afin d'offrir un abri au **rougequeue à front blanc** durant sa nidification.

Encore très présent il y a quelques décennies, cet **oiseau arboricole**, migrateur au long cours de la famille des turdidés, a vu ses effectifs diminuer considérablement en Europe du fait de la destruction de son habitat, de la perte de lieux de nidification et de l'utilisation de pesticides. Présent dans les parcs, vergers, jardins, vignobles et forêts claires, le rougequeue a besoin de notre aide !





Installez ce **nichoir** le long d'un tronc d'arbre entre 3 et 5 mètres du sol, le trou d'envol dos aux vents dominants, dans une **zone boisée**. Evitez le plein soleil ou la pleine ombre.

**Nettoyage facile** grâce à son ouverture sur le devant.

□ Pose :

Vous pouvez l'installer au début de l'hiver, certains oiseaux s'y abriteront. Le nichoir doit être installé dans un lieu calme hors de portée des curieux et des prédateurs, à une hauteur de 1,50 à 3 mètres, légèrement incliné vers le bas, pour éviter l'entrée d'eau en temps de pluie, et le trou d'envol orienté sud ou sud-est.

## Ajout post réunion : Organisation des 24h de la nature

**Il est proposé que la commune accueille des 24h de la nature du samedi 27 avril 2019 au soir au dimanche 28 avril 2019 en fin de journée.**

**Le principe : mobiliser un ensemble de naturalistes pour qu'ils viennent réaliser des inventaires pendant 24h et partage leurs connaissances avec les habitants du territoire.**



Du samedi soir jusqu'au dimanche soir, le Parc et la LPO encadreront le public qui est directement mis en situation d'inventaire (exploration d'un site, ou d'un thème (plantes, insectes, vie aquatique...), prise de note, remplissage des feuilles de relevé, détermination, photos...).

Le Parc et la LPO vous accompagnera dans la réaliser des supports de communication (affiches, flyers), l'installation d'un camp de base et le dispositif (détecteurs, pièges lumineux pour insectes nocturnes, binoculaires, ouvrages de détermination, boîtes à insectes, vivarium...), préparation des photos aériennes des sites à prospecter (en général quelques hectares seulement) et saisit en direct les données récoltées et les photos des participants pour en faire un compte-rendu de présentation à la fin des 24 heures, le dimanche en fin d'après-midi.



LE PARC EST COTRIBUÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA RÉGION OCCITANIE DANS LE CADRE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY

## 7. Calendrier prévisionnel d'action

- janvier : envoi du CR de la réunion aux participants
- **le 31 janvier en début de soirée** : présentation du plan d'action pour validation au conseil municipal
- **le 7 mars après-midi** réunion du groupe de travail 24h de la nature **en présence de la LPO et des Ecologistes de l'Euzières pour préparer l'organisation des 24h de la nature**
- **le 12 avril en soirée** pour la fête des mares
- **le 13 juin (date à confirmer avec l'école, le Parc et la LPO)** pour la construction d'un hôtel à insectes

**Rappel : le Parc aide votre commune dans la mise en place de ces actions, mais elles aboutiront seulement si un ou des habitants prennent le relais au niveau local.**

**N'hésitez donc pas à vous investir sur les thématiques qui vous intéressent !**

*Vous pouvez contacter : vos élus référents pour le projet (Gill Thompson et Yves Bergougnoux), ou le Parc.*